



Avec la Communauté de communes du Clermontais

RÈGLEMENT

Attribution de 21 places cofinancées par la Communauté de communes du Clermontais.

Une aide pourra être apportée par la Communauté de communes du Clermontais aux conditions définies ci-après.

A / Conditions d'admission et modalités de sélection des stagiaires

1. Être résident sur le territoire de la Communauté de communes.
2. Avoir 17 ans révolus la veille du début de la formation.
3. Adresser une lettre de motivation au Président de la communauté de Communes du Clermontais, avant le 20 mars 2020.
4. 1 stagiaire par commune, si le quota n'est pas atteint, la sélection se fera par âge (du plus jeune au plus vieux) sans tenir compte du nombre de stagiaire par commune.
5. Un jury sera réuni pour examiner les candidatures et opérer une sélection des stagiaires. Une confirmation parviendra à leur domicile avec un coupon réponse.
6. Une convention sera signée entre les deux parties en deux exemplaires.

B / Obligations du stagiaire et modalités financières

1. Chaque stagiaire sélectionné devra s'engager pour la totalité de la formation à savoir :

1^{ère} partie : Session de formation générale de 8 jours (du 4 au 11 avril 2020 inclus)

2^e partie : Session de formation pratique de 15 jours durant les vacances d'été 2020 (3 semaines continues suivant un planning établi en concertation entre le stagiaire et le responsable de la formation)

3^e partie : Session de formation d'approfondissement de 6 jours (1^{ère} semaine des vacances de printemps 2021)

Chaque stagiaire accepte les conditions financières suivantes :

1^{ère} partie : La prise en charge par le stagiaire de la session de formation générale 315 € en demi pension.

3^e partie : La prise en charge de la session de formation d'approfondissement et de la restauration par la Communauté de communes du Clermontais

Le règlement de la facture se fera à l'ordre de l'IFAC : 315 €.

2. Le chèque est à fournir lors du renvoi de la convention et ne sera encaissé qu'à l'issue de la 1^{ère} session.

DOCUMENTS A FOURNIR

(Demande de préinscription)

- Lettre de motivation
- Photocopie de la carte d'identité
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Attestation de domicile (uniquement pour les candidats pris en charge)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Où s'adresser : Espace Jeunesse
Place Jean Jaurès
34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Dossier suivi par : Emilie Dombres

Tel : 04 67 88 95 50

Mail : e.dombres@cc-clermontais.fr

+ d'info : www.cc-clermontais.fr

